

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 12 décembre, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé-en-Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 6 décembre 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le mardi 6 décembre 2022.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Benoît BALAIS, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Nathalie COLLIBEAUX, Frédérique CLOTEAU, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Flavien DELÈTRE, Valérie DESQUESNE, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Alain LEQUERTIER, Patrice MÈCHE et Hervé PONDEMER

Ont donné pouvoir :

Xavier ANCKAERT à Jean-Daniel GOUDIER
Godwill BABALAO à Frédérique CLOTEAU
Pascal BILLARD à Patrick BILLARD
Valérie CATHERINE à Nathalie COLLIBEAUX
Florence DUQUESNE à Nathalie BOUILLARD
Brigitte LAIR à Patrice MÈCHE

Nadine LECHATELLIER à Benoît BALAIS
Najat LEMERAY à Jean ELISABETH
Isabelle LEPESTEUR à Alain LEQUERTIER
Angélique MOUROCCQ à Sylvain GASCOUIN
Anne ROELANDT à Patrick FENOUIL

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20221212-22_05066-DE
Date de télétransmission : 15/12/2022
Date de réception préfecture : 15/12/2022

Absents excusés : /

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 7-1
- en exercice : 29	- pour : 29	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 18	- contre : 0	
- votants : 29	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 17 octobre 2022 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2022/121 - Budget Principal et budgets annexes - Autorisation d'engager des dépenses d'investissement préalablement au vote des budgets 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit « jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les dépenses afférentes au remboursement de la dette ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- **AUTORISE** l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses ci-dessous,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires.

Budget Centre Aquatique

Chapitre	Compte	credits 2022	25%
21 - Immobilisations corporelles	21838 - Autre matériel informatique	970,00	242,50
21 - Immobilisations corporelles	2188 - Autres immobilisations corporelles	29 589,05	7 397,26
23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions (en cours)	36 095,00	9 023,75
TOTAL			16 663,51

Budget Assainissement

Chapitre	Compte	CREDITS 2022	25%
20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	20 000,00	5 000,00
21 - Immobilisations corporelles	2188 - Autres	15 000,00	3 750,00
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations, matériel et outillage techniques	585 138,50	146 284,63
TOTAL			155 034,63

Budget Principal

op	Chapitre	Compte	CREDITS 2022	25%
	20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	75 000,00	18 750,00
	20 - Immobilisations incorporelles	2051 - concessions et droits similaires	9 000,00	2 250,00
	204 - Subventions d'équipement versées	204131 - Subv. départements - Biens mobiliers, matériel et études	70 000,00	17 500,00
	21 - Immobilisations corporelles	2111 - Terrains nus	271 000,00	67 750,00
	21 - Immobilisations corporelles	2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	17 000,00	4 250,00
	21 - Immobilisations corporelles	21311 - Constructions bâtiments administratifs	4 100,00	1 025,00
	21 - Immobilisations corporelles	21318 - Constructions autres bâtiments publics	8 500,00	2 125,00
	21 - Immobilisations corporelles	21321 - Constructions immeubles de rapport	1 500,00	375,00
	21 - Immobilisations corporelles	2138 - Autres constructions	65 000,00	16 250,00
	21 - Immobilisations corporelles	215731 - Matériel roulant	130 000,00	32 500,00
	21 - Immobilisations corporelles	215738 - Autre matériel et outillage de voirie	1 000,00	250,00
	21 - Immobilisations corporelles	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	69 700,00	17 425,00
	21 - Immobilisations corporelles	21621 - Biens historiques et culturels mobiliers: Biens sous-jacents	1 000,00	250,00
	21 - Immobilisations corporelles	2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	99 226,00	24 806,50
	21 - Immobilisations corporelles	21828 - Autres matériels de transport	86 000,00	21 500,00
	21 - Immobilisations corporelles	21831 - Matériel informatique scolaire	52 000,00	13 000,00
	21 - Immobilisations corporelles	21838 - Autre matériel informatique	119 000,00	29 750,00
	21 - Immobilisations corporelles	21841 - Matériel de bureau et mobilier scolaires	2 500,00	625,00
	21 - Immobilisations corporelles	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	55 810,00	13 952,50
	21 - Immobilisations corporelles	2188 - Autres immobilisations corporelles	151 857,18	37 964,30
	23 - Immobilisations en cours	2312 - Agencements et aménagements de terrains (en cours)	42 000,00	10 500,00
	23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions (en cours)	985 287,27	246 321,82
	23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	405 200,00	101 300,00
	23 - Immobilisations en cours	2316 - Restauration des biens historiques et culturels	1 500,00	375,00
	27 - Autres immobilisations financières	276348 - Créances sur autres communes	10 810,00	2 702,50
	454111 - immeuble en péril route de Vire	454111 - immeuble en péril route de Vire	35 000,00	8 750,00
412 - G	23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions (en cours)	300 000,00	75 000,00
		TOTAL		767 247,61

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 12 décembre 2022

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

